
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVI • 2018

ACTES DU CONGRÈS
DE TRÉGUIER

Jean-Jacques RIOULT

L'église Saint-Yves de Minihy-Tréguier

TRÉGUIER ET SON PAYS - LA JUSTICE EN BRETAGNE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
PATRIMOINE DE TRÉGUIER ET SON PAYS

L'église Saint-Yves de Minihiy-Tréguier

Paradoxe s'il en est, l'ancienne chapelle de Minihiy-Tréguier, reconstruite sur l'emplacement d'un premier sanctuaire fondé par saint Yves dès la fin du XIII^e siècle, devenu dès la canonisation du saint en 1347 l'un des pèlerinages les plus populaires de la dévotion bretonne, est aussi un édifice relativement mal connu. La rareté des archives anciennes¹ et sans doute aussi la restauration quelque peu radicale effectuée autour de 1900 par l'architecte diocésain Jules Morvan ont contribué à dissuader les historiens de s'y intéresser de près. Le congrès de Tréguier de 2017 fut l'occasion de réparer cette injustice. Un procès-verbal de 1601, lié à une querelle de prééminences entre les chanoines de Tréguier et les détenteurs de la seigneurie de Kermartin, redécouvert par l'archiviste Dauphin Tempier en 1885², jette un éclairage déterminant sur les dispositions anciennes de la chapelle du XV^e siècle.

La diversité des roches ayant servi à la construction et leur provenance exacte est traitée de manière exhaustive dans l'article de référence de Louis Chauris publié dans le présent volume. Cette analyse lithologique fine a montré que subsisterait, dans le bas du côté nord de la nef, une probable portion du mur de la chapelle originelle fondée par saint Yves à la fin du XIII^e siècle. Elle a également établi que la majorité du granite de la chapelle du XV^e siècle venait de l'Île-Grande et fait redécouvrir un matériau peu connu, un « tuffeau vert » (une metahornblendite), matériau employé pour certains éléments de décor et à l'extérieur pour le « tombeau de saint Yves ».

Breve histoire de l'édifice

À la fin du XIII^e siècle, une première chapelle est fondée par saint Yves, sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Tugdual, sur un terrain dépendant du manoir familial de Kermartin. Dès la canonisation de saint Yves en 1347, la chapelle prend son vocable. Une reconstruction quasi totale de la chapelle avec quatre travées est effectuée vers le milieu du XV^e siècle, comme l'indiquent, sur les clefs de voûtes, les armes du chapelain Yves Le Du et de l'archidiacre Jean de Lantillac, qui préside

1. Je remercie de leur aide précieuse M^{me} Gwladys Longeard, directrice des Archives départementales des Côtes-d'Armor, et M^{me} Marie-Yvonne Gallais, conseillère municipale, membre de l'association des Amis de saint Yves.

2. TEMPIER, Dauphin, « Pièces relatives à la chapelle de saint Yves de Kermartin », *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, 2^e série, t. II, 1885-1886, p. 48-63.

à la même époque à la construction du cloître de la cathédrale de Tréguier. Si l'on excepte la création d'une fenêtre dans la travée du bas de la nef au sud vers 1480 et la réfection de la charpente au-dessus des voûtes en 1639, la chapelle demeure inchangée jusqu'au début du XIX^e siècle. Devenue église paroissiale à la fin de la période révolutionnaire, la chapelle est agrandie à l'ouest d'une travée entre 1819 et 1824, travaux qui s'accompagnent de la reconstruction de la façade ouest et du clocher avec réemploi de quelques éléments anciens. Pour répondre à ce nouvel usage, une sacristie est construite contre la travée de la porte de la chapellenie au sud en 1853 : un très riche mobilier et de splendides vitraux installés autour de 1870 lui redonnent son ancien lustre. En 1889 enfin, la silhouette actuelle de la chapelle est parachevée par la création des pinacles des contreforts et celle du garde-corps à la base de son toit.

Une chapelle « somptueusement construite »

Ainsi que le rapporte un procès-verbal de 1601, la chapelle de saint Yves est « somptueusement construite, toute batiée de taille au dehors et couverte d'ardoise et le sommet de plomb... ». Toutefois, derrière sa sobre élégance et la simplicité de son plan rectangulaire rythmé de contreforts dépouillés à double ressaut, qui reflète parfaitement le « classicisme » du gothique breton épanoui sous le règne de Jean V, la chapelle de Minihy-Tréguier recèle quelques singularités probablement liées au pèlerinage et à la dévotion toute particulière qui lui est attachée.



Figure 1 – Vue générale de la façade nord (cl. B. Bègne, Région Bretagne)

L'église actuelle comprend cinq travées desquelles il faut ôter celle de l'ouest, ajout sans forme de pastiche effectué au premier quart du ^{xix}^e siècle³. S'appuyant sur la date de la canonisation de saint Yves en 1347, certains auteurs ont voulu voir dans le chœur de la chapelle les traces d'un premier agrandissement effectué dès le ^{xiv}^e siècle. On ne peut souscrire à cette interprétation. Les ébrasements de fenêtres, traités à l'identique à l'extérieur comme à l'intérieur – ce qui d'ailleurs témoigne de la richesse de la construction –, datent indubitablement du milieu du ^{xv}^e siècle (fig. 1). Leur large cavet, encadré de deux arcs à minces colonnettes, se retrouve à l'identique sur la chapelle funéraire de Jean V construite contre le flanc nord de la nef de la cathédrale de Tréguier à partir de 1442. Les bases en flacons et les chapiteaux à bourrelets végétaux sont également caractéristiques du milieu du ^{xv}^e siècle, de même que le réseau dense des fenêtres dans lequel apparaissent timidement les formes flamboyantes. Le simple examen des éléments de style de l'architecture, ainsi que celui des armoiries présentes dans les clefs de voûtes et sur un bénitier, exclut d'emblée de souscrire à la version donnée par René Couffon qui interprétait la mention dans une pièce d'archive de la réfection de la « voûte » de la chapelle en 1418⁴ comme point de départ de la construction actuelle et l'antidatait considérablement en la faisant remonter au ^{xiv}^e siècle. En réalité, il n'en est rien et il faut sans doute interpréter le terme de « voûte » employé couramment de manière générique dans les actes anciens, comme désignant dans ce cas une charpente lambrissée déterminant une fausse voûte.

Le porche nord : des dispositions originales

Le porche établi au nord, dans la direction de la ville et de la cathédrale, rappelle le lien originel de la chapelle créée au Minihy par saint Yves avec le siège de l'évêché⁵ (fig. 2). Le porche ouest de la cathédrale de Tréguier, datable de la fin du ^{xiii}^e siècle de même que le porche sud dit « du Peuple », construit peu après la canonisation du saint en 1347, caractérisés par l'emploi de réseaux à base de quadrilobes et de trilobes, sur leur arc d'entrée et le garde-corps qui les couronne, se remarquent par leur forte saillie destinée à accueillir les statues du collège des apôtres. Très différent, le porche de Minihy-Tréguier, peu saillant, établi entre deux contreforts et construit en même temps que ces derniers, est d'un modèle identique à celui de la chapelle Notre-Dame-de-la-Cour à Lantic, également construit entre 1440 et 1450 (fig. 3). Dans les deux cas, un même couronnement de quadrilobes est ajouré à sa base pour évacuer les eaux pluviales, dispositif que se retrouve également à l'état de vestiges au sommet des murs de la chapelle funéraire de Jean V à Tréguier.

3. La date de 1819, portée sur la façade ouest, est confirmée par les archives. Cf. Arch. dép. Côtes-d'Armor, V 1918 : Minihy-Tréguier ; Eglise et presbytère : procès-verbaux, devis, plan, délibérations, correspondance, an XI-1875.

4. COUFFON René, « Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier ». *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, 1938, 1939 et 1940.

5. Cf. à ce sujet dans le même volume, l'article de Thierry Hamon sur le testament de saint Yves.



Figure 2 – Minihiy-Tréguier (22), vue du porche nord (cl. B. Bègne, Région Bretagne)



Figure 3 – Lantic (22), chapelle Notre-Dame-de-la-Cour, porche nord (cl. N. Lambart, Région Bretagne)

Le porche de Lantic se pare sur le rouleau externe de l'arc d'entrée et l'encadrement de sa porte d'un abondant décor sculpté de pampres de vigne et d'un feston de trilobes employé dès le début du xv^e siècle sur les grands chantiers tels le Folgoët, Locronan, Notre-Dame de Quimperlé ou Kernascléden, décor qui correspond en quelque sorte au style « officiel » imprégné de références françaises. Le porche de Minihiy-Tréguier, en revanche, s'ouvre par une simple arcade à colonnettes assortie aux fenêtres et concentre tout l'effet ornemental dans un lambrequin ajouré original : deux larges mouchettes affrontées traitées en orbevoies déterminent une accolade sous la pointe de laquelle apparaît une feuille de fougère stylisée.

Au revers de l'arc d'entrée, les bases des colonnettes entaillées et la trace des banquettes latérales supprimées correspondent à la transformation du porche en sacristie, à une époque sans doute assez ancienne⁶. Au fond, les deux portes, en

6. « [...] On a commencé vers 1860, Monsieur Rémond étant recteur, la restauration de la chapelle... Le porche nord, muré du côté extérieur servait de sacristie. On a rendu le porche à sa destination et on a construit la sacristie du côté du midi [...] ». Arch. mun. Minihiy-Tréguier, livre de paroisse de Minihiy-Tréguier, notes du chanoine Pivert, 1876. Le revers des portes ne comporte aucun tableau et les vantaux, refaits au xix^e siècle, montrent qu'au lieu d'ouvrir comme il est habituel sur la nef de l'église, ils se tirent à l'inverse depuis l'intérieur du porche



Figure 4 – Vue du bénitier de la porte sud avec les armes du chapelain Yves Le Du (cl. B. Bègne, Région Bretagne)

arc brisé surligné d'un simple tore, sont séparées par un trumeau dont la colonnette supporte un culot en « tuffeau vert⁷ », sculpté d'un ange tenant un écu buché qui devait probablement porter les armes de Kermartin et supporter une statue de saint Yves⁸. Cette disposition empruntée aux portails de cathédrale comme ceux de Tréguier déjà cités, plutôt réservée en Bretagne au xv^e siècle aux édifices d'une certaine richesse, conférait une solennité supplémentaire à l'entrée dans la chapelle.

Dans les parois latérales du porche enfin, deux niches d'origine, placées en hauteur et qui se font face⁹, comportent dans leurs angles supérieurs des rainures visiblement destinées à recevoir et bloquer un coffret (fig. 2). Cette disposition tout à fait originale, et à ce jour unique en Bretagne, permet d'envisager que le porche de la chapelle de Minihy-Tréguier fut conçu pour un autre usage occasionnel, probablement celui de servir lors du pardon et des grandes fêtes, à exposer des reliques du saint dans les niches de ses parois.

7. Cette roche a été identifiée par Louis Chauris, cf. l'article de cet auteur dans le même volume.

8. Il est curieux de constater qu'à l'instar du beau groupe en bois sculpté de la fin du xv^e siècle conservé dans la chapelle, représentant saint Yves entre le riche et le pauvre, la statue du trumeau du porche se trouvait entre la porte de gauche menant vers le chœur réservé à la noblesse, et celle de droite ouvrant vers la nef attribuée au peuple.

9. Ces niches, redécouvertes lors de la récente restauration du porche en 2016, ont conservé les traces d'un enduit peint décoratif.

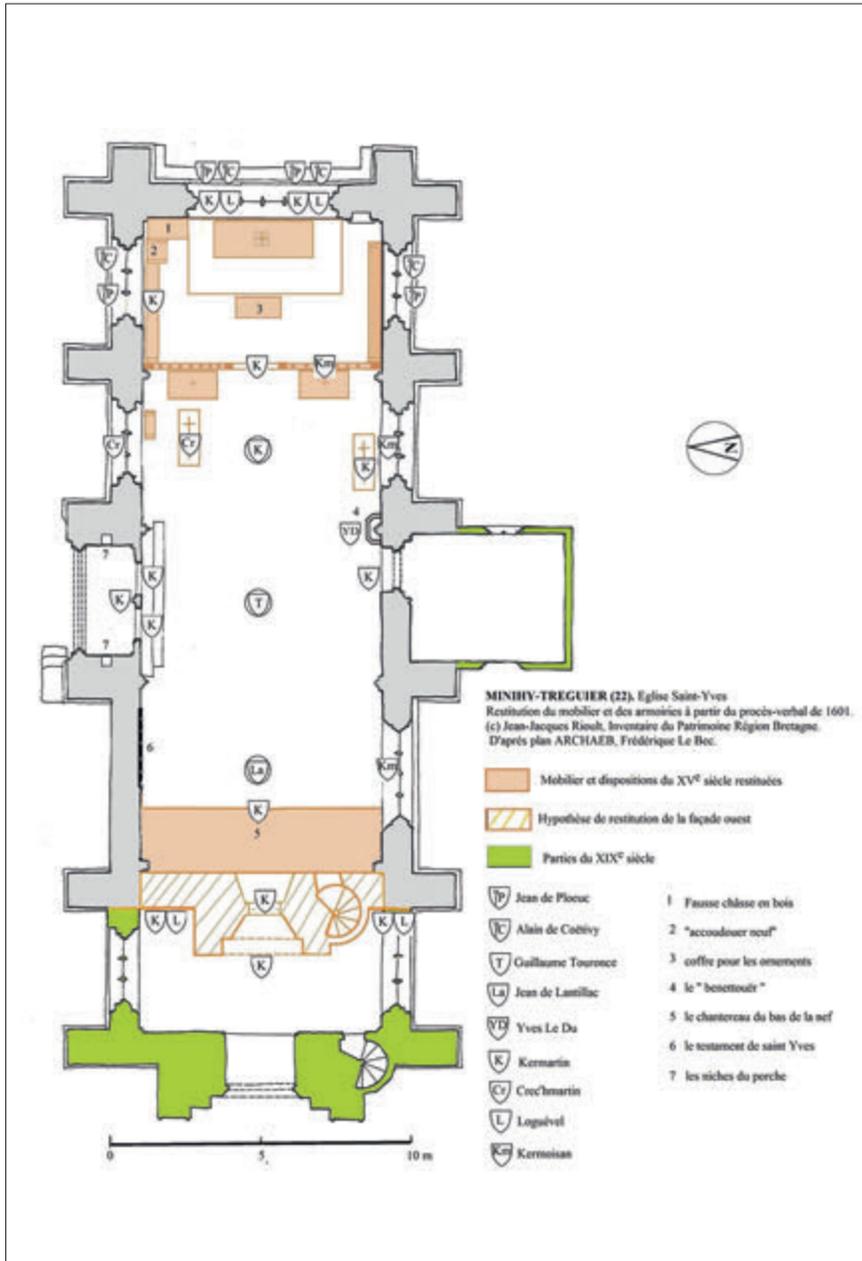


Figure 5 – Plan avec restitution du mobilier et des principales armoiries au xv^e siècle (J.-J. Rioult, Inventaire Région Bretagne, d'après le plan de Frédérique Le Bec, architecte du patrimoine à Dinan, que je remercie de m'avoir autorisé à l'utiliser)

Un témoignage précieux : le procès-verbal de 1601

L'intérieur de la chapelle de saint Yves se présente aujourd'hui comme un espace homogène et unique. Le procès-verbal établi en 1601 au sujet d'un « accoudouer » litigieux installé dans le chœur¹⁰, procède à un recensement quasi exhaustif des armoiries sur les vitraux, les clefs de voûtes, les murs et les différents éléments du mobilier. Cet inventaire, nous livre une description des lieux qui permet de restituer les dispositions intérieures de la chapelle au tout début du xvii^e siècle, sans doute presque inchangées depuis sa reconstruction au xv^e siècle (fig. 5). L'autre intérêt de ce recensement héraldique est aussi de venir appuyer l'analyse stylistique et de confirmer la datation de la construction autour du milieu du xv^e siècle.

Les armoiries recensées sont essentiellement celles de la famille Héloroy ou Hélorury, seigneurs de Kermartin, et de ses alliés, en particulier celle de Loguével ou Locquenvel, une des nombreuses branches de l'ancien lignage féodal de Quélen. Les armes de Kermartin, qui sont « d'or à la croix engrelée de sable accompagnée de quatre alérions de même », figurent en évidence sur la clôture en bois sculpté du chœur¹¹, sur la clef de voûte au-dessus de son entrée, sur le dossier des bancs appliqués contre les murs du chœur, dans la maîtresse vitre, au revers du porche nord, de la porte sud et de la façade ouest et enfin sur le « chantereau » ou tribune du bas de la nef... Bref, partout présentes, ces armes participent d'un véritable « balisage héraldique » de l'espace intérieur qui contribuait à étayer la prétention – déboutée – des héritiers de Kermartin à se revendiquer comme seigneurs fondateurs de la chapelle. Il est probable que, dès la reconstruction du xv^e siècle, ceux-ci avaient joué sur l'ambiguïté du signe héraldique, à la fois marque seigneuriale mais aussi marque de saint Yves, pour en couvrir l'architecture et le mobilier de la chapelle... De fait ces armes se retrouvaient à l'extérieur, au-dessus du portail des cloches à l'ouest¹², et jusque sur le toit au milieu du faitage de plomb orné¹³. Ce couronnement luxueux, habituellement réservé aux édifices majeurs, n'en devait que faire ressortir davantage le statut privilégié de la chapelle de Minihy-Tréguier que son rang insigne inscrivait dans la suite logique des fondations initiées quelques décennies auparavant par le duc Jean V lui-même à la cathédrale.

10. Il s'agit d'un ban à accoudoir, assimilable à un ban seigneurial, TEMPIER, Dauphin, « Pièces relatives... », art. cit., p. 53.

11. Cette clôture, « belle et ancienne » et donc de style gothique, avait probablement été sculptée à la fin du xv^e siècle par Gérard Dru auteur des stalles de la cathédrale et pour lequel un paiement de 20 livres est ordonné en 1500, *Id.*, *ibid.*, p. 48. Cette clôture qui « avait beaucoup souffert des ravages du temps et de la Révolution » fut malheureusement enlevée en 1829. Arch. mun. Minihy-Tréguier, notes du livre de paroisse de Minihy-Tréguier.

12. TEMPIER, Dauphin, « Pièces relatives... », art. cit., p. 56, procès-verbal de 1601 : « en bozce et timbre les pleines armes de ladite maison de Kermartin avec une devise au-dessus contenant ces mots : A tous ditz ».

13. *Id.*, *ibid.*

Parmi les nombreuses armoiries portées par les vitraux du chœur, celles du cardinal Alain de Coëtivy et de l'évêque Jean de Ploëuc¹⁴ nous fournissent une fourchette chronologique significative, qui se situe autour du milieu du xv^e siècle. Celle-ci est en outre confortée, au bas de la maîtresse vitre, par « deux représentations d'un gentilhomme et d'une damoiselle, où sont lesdictes armes de Loquevel et de Kermartin en alliance », probablement Yves de Quélen, seigneur de Loquenvel, héritier de Kermartin, et Jeanne du Perrier de la branche du Méné, mariés au cours de la première moitié du xv^e siècle¹⁵.

Adossés à la clôture du chœur, du côté de la nef, deux autels secondaires reprenaient une formule habituelle dans les sanctuaires médiévaux. L'autel, « à main gauche à la sortie du dit chœur », est non armorié, mais la vitre qui l'éclaire présente les armes des seigneurs de Crechmartin, juveigneurs des seigneurs de Kermartin, et, en contrebas, un banc seigneurial et une tombe sont marqués des mêmes armes. Au pied de l'autel de droite, « près du benettouer, comme l'on entre dans la dicte chapelle du côté de la maison de la chapellenie », se trouve un autre tombeau aux armes de Kermartin. Cet imposant bénitier en tuffeau vert qui embrasse le faisceau de colonnettes de la deuxième travée, près de la porte de la chapellenie, a été heureusement conservé (fig. 4). Les armoiries sculptées à ses deux extrémités, peu visibles à moins de se baisser, ont échappé à l'inventaire de 1601, mais aussi à la vindicte révolutionnaire. Ces armoiries présentées par des anges et qui se lisent « de sable à la fasce d'argent accompagné de trois coquilles de même », sont celles d'Yves Le Du, en français Le Noir et en latin *Niger*, chapelain de Saint-Yves aux alentours du milieu du xv^e siècle, personnage important dans la reconstruction de la chapelle, sur lequel nous reviendrons plus loin.

Chose curieuse, la chapelle ne disposant pas de sacristie¹⁶ et le chœur étant « fort étroit », c'est un grand coffre posé au niveau du marchepied de l'autel qui resserre les ornements nécessaires au culte¹⁷. En outre, sur le marchepied de l'autel, contre le banc et l'accoudoir objet du litige, une « grande fausse châsse de bois »¹⁸, uniquement destinée à

14. Alain de Coativy ou de Coëtivy (1407-1474), plusieurs fois évêque, nommé cardinal en 1447 et décédé à Rome, eut un rôle de premier plan dans la fondation de l'église Saint-Yves-des-Bretons dans la ville éternelle. Sa statue était présente au pied du calvaire de la basilique du Folgoët. Jean de Ploëuc, fut évêque de Tréguier de 1442 à 1453 ; c'est à lui que l'on doit le début du chantier du cloître de la cathédrale.

15. Cette représentation se retrouvait à l'identique dans la chapelle axiale du chœur de la cathédrale de Tréguier, dite chapelle Notre-Dame-de-Recouvrance, où les armes des mêmes époux étaient également accompagnées de celles du cardinal de Coëtivy et de l'évêque Jean de Ploëuc.

16. L'actuelle sacristie est une création du milieu du xix^e siècle ajoutée contre une travée de la cœtière sud.

17. TEMPIER, Dauphin, « Pièces relatives... », art. cit., p. 53 ; procès-verbal de 1601, « [...] et outre remarqué que au-dessous du grand autel, contre le marchepied y a un grand coffre au-devant de la porte de l'entrée du dit cœur contenant cinq pieds de long et deux pieds de travers ou l'on met les ornements de la dicte chapelle [...] ».

18. Une « fausse châsse » est également mentionnée au début du xviii^e siècle dans la cathédrale de Saint-Pol de Léon, sur l'emplacement supposé de la tombe de Pol Aurélien. Cf. Yves-Pascal Castel. « Les

évoquer les reliques de saint Yves conservées dans la sacristie de la cathédrale, achevait d'engorger cet espace restreint. Au bas de la nef enfin, le « chantereau » (tribune de chant) de bois sculpté portait, « engravées », les armes de Kermartin. On accédait à cette tribune de chant, située à un emplacement habituel dans les églises et chapelles bretonnes, soit par un escalier de bois construit en même temps que la tribune elle-même, soit par un escalier en vis en pierre desservant le clocher, formule très répandue en Trégor dès le xv^e siècle, et qui était probablement celle de la chapelle de Minihy.

La paroi du testament de saint Yves...

Au bas de la nef du côté nord, les commissaires font remarquer, « au paroy contre le dit chantereau, à main gauche comme l'on entre par ledit portal, [...] un escriteau en latin de vieille écriture que lesdites partyes ont attesté être le testament du dit feu sieur de saint Yves [...] ». Cette notation d'importance précise que le texte du testament, aujourd'hui sur un tableau, est alors peint directement sur le mur, en latin et en « vieille écriture », c'est-à-dire en gothique. La mention du testament de saint Yves, surprenante dans le cadre d'une enquête qui recense des armoiries, s'explique si l'on rappelle que la fin de l'acte insiste sur le fait que la fondation de la chapelle doit être maintenue à perpétuité sans aucun empêchement de qui que ce soit, pas même de la famille du saint ou de ses descendants... Un mémoire du xvii^e siècle, rédigé par le célèbre juriste rennais Pierre Hévin, récemment redécouvert par Thierry Hamon¹⁹, rappelle que, pour attester publiquement des conditions et obligations du testament et se prévenir contre d'éventuelles contestations, l'évêque de Tréguier Anthoine de Grigneaux, au cours du premier quart du xvi^e siècle, décida de faire peindre directement sur les murs de la chapelle le testament de saint Yves.

Un cénotaphe singulier pour un rituel ancien

L'inventaire des armoiries de la chapelle terminé, le procès-verbal se poursuit devant le portail ouest, où se trouve alors à peu de distance (17 pieds, soit près de 6 mètres) une petite chapelle ouverte par « quatre arcs », qui contient adossé à son pignon ouest un

reliques de Pol Aurélien », *Sur les pas de Pol Aurélien*, Brest, Société archéologique du Finistère/ Centre de Recherches bretonnes et celtiques, 1997, p. 107

19. Arch. dép. Côtes-d'Armor, 2 G 476, mémoire de Pierre Hévin : « Messire Anthoine de Grigneaux, qui entra au siège épiscopal [de Tréguier] en l'an mil cinq cent cinq et mourut en mil cinq cent trente-sept, remarquant que le souffle d'ambition qui s'éleva de son temps poussait tout le monde à usurper des droits dans les églises [...] jugea que, pour retenir les tentatives des audacieux, il était à propos de faire connaître à tout le monde, par des monuments publics, que la construction et fondation de cette chapelle était due à la piété de saint Yves et des Évêques de Tréguier, et que les laïcs n'y pouvaient rien prétendre ; il fit à cette fin peindre en grosses lettres sur la paroi de l'église, le texte entier de ce testament, afin qu'il servit comme de Palladium contre les usurpateurs ». Document publié par Thierry Hamon dans son article du présent volume sur le testament de saint Yves.



Figure 6 – Vue du « tombeau » de saint Yves (cl. B. Bègne, Région Bretagne)



Figure 7 – Quimperlé (29), église Sainte-Croix, crypte, tombeau de saint Gurloes (cl. B. Bègne, Région Bretagne)

petit autel surmonté d'une vitre aux armes de la famille de Kermartin et de ses alliés, armoiries qui se retrouvent également au-dessus des arcs qui en marquent l'entrée et le pourtour. Cette construction est d'ailleurs mentionnée en 1507 dans un mandement du chapitre au chapelain Jean Le Noir de « faire réparer le clocher et la petite chapelle auprès²⁰ ».

La suite du procès-verbal ajoute, là encore, à l'originalité des dispositions du sanctuaire de Minihy-Tréguier en précisant « qu'au milieu de ladite chapelle y a une tombe enlevée et en bocze la représentation de mondict sieur saint Yves ». Ce n'est donc pas dans ce cas d'un simple oratoire qu'il s'agit, mais bien d'une chapelle funéraire abritant un tombeau, ou plus précisément un cénotaphe en forme de tombeau, puisque, faut-il le rappeler ?, le corps de saint Yves fut enseveli dès sa mort dans la nef de la cathédrale de Tréguier, où le duc Jean V lui fit édifier dans la première moitié du xv^e siècle un superbe tombeau. Ainsi la description fournie par le procès-verbal de 1601 permet-elle de reconsidérer l'actuel « tombeau de saint Yves » qui fait face au portail ouest de l'église de Minihy-Tréguier. Sa forme atypique a entraîné des interprétations fantaisistes autant qu'erronées qui ont voulu y voir un ancien autel de l'église. Cette version n'est pas soutenable puisque le monument comporte un décor homogène sur ses quatre faces, alors que les anciens autels, toujours adossés et jamais isolés, ne sont ornés que sur leur face antérieure et leurs côtés. Même s'il a souffert des outrages des intempéries et des hommes, le décor d'arcatures du tombeau est encore très lisible. Les accolades à feuilles retournées qui surmontent des trilobes de même que la frise de feuillages qui orne sa corniche, caractéristiques de la seconde moitié du xv^e siècle, coïncident parfaitement avec les armoiries de Christophe du Chastel, évêque de Tréguier de 1466 à 1479, mentionnées dans le procès-verbal sur les deux pignons de l'oratoire sous lequel se trouve alors le tombeau.

La forme étonnante de ce tombeau (fig. 6), due essentiellement à l'arche formant passage qui le traverse, est, à l'évidence, prévue dès l'origine puisque son arc à angles en quart de rond, soigneusement mouluré d'un cavet, est surmonté d'une courte frise de feuilles, inexistante, en revanche, au sommet des arcatures. Les témoignages anciens, les photographies de la fin du xix^e siècle et le pèlerinage tel qu'il est toujours vécu aujourd'hui confirment le rituel du passage à genoux prosterné sous le tombeau afin de recevoir les bienfaits de la sainteté. Cette pratique religieuse devenue rare aujourd'hui était fréquente au Moyen Âge et en particulier en Bretagne²¹. On connaît, dans la crypte romane de l'ancienne abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, le tombeau de saint Gurloes (en breton *sant Urlou*) (fig. 7), invoqué contre la goutte, datable de

20. Cf. TEMPIER, Dauphin, « Pièces relatives... », p. 49 : extrait des délibérations du chapitre de Tréguier de 1500 à 1516 ; Année 1507, « *mandatum magistro Jo. Nigri, gubernatori de Kermartin, reparare turrim et capellam juxta tenorem relacionis operariorum* ».

21. Cf. MAÏTRE, Léon, « Les saints guérisseurs et les pèlerinages en Armorique », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1922, p. 302-319.

la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle et qui présente dans sa masse une large arcade permettant le passage des pèlerins à des fins de guérison. Un rituel identique existait à Plougrescant dans la chapelle de Saint-Gonéry, où le tombeau-cénotaphe du saint est constitué du couvercle d'un ancien sarcophage porté par une balustrade au bout de laquelle un passage permettait aux fidèles de le traverser et de bénéficier de la protection du saint. Enfin, cette pratique aurait également existé pour le tombeau de saint Renan, commandé par le duc Jean V aux alentours de 1425-1430 et transféré quelques décennies plus tard dans la chapelle du Penity jouxtant l'église de Locronan²². D'autres tombeaux présentant ce dispositif associé à un rite de passage guérisseur subsistent en dehors de la Bretagne²³.

Ces différentes références anciennes confirment donc bien la destination originelle du « tombeau » de saint Yves de Minihiy-Tréguier, destination qui ne fut en réalité jamais démentie par le pèlerinage et les fidèles. En fait, le procès-verbal de 1601 montre bien qu'avec la reconstruction quasi totale de la chapelle opérée autour du milieu du XV^e siècle, l'oratoire-chapelle funéraire de saint-Yves face au portail ouest de la chapelle, à l'endroit où aboutit le « chemin de saint Yves » emprunté par les processions, participe d'une formalisation du culte qui se met en place dès la première moitié du XV^e siècle. Ainsi le nouvel ensemble cultuel de Minihiy-Tréguier dont la construction suit de très près celle de la chapelle ducale dans la cathédrale et du tombeau du saint, commandés par le duc Jean V, forment en quelque sorte pendant aux monuments du siège épiscopal²⁴.

Au début du XIX^e siècle, le récit du curé de la cathédrale de Tréguier qui relate le déroulement de la fête de saint Yves, rapporté par Georges Provost dans son article consacré au rituel du pardon publié dans l'ouvrage collectif consacré au saint en

22. Le rituel, encore pratiqué à Locronan à la fin du XIX^e siècle, y était assorti d'une pratique curieuse relevée par l'écrivain André Theuriot : « ... Quand nous avons visité ce tombeau, après la grand' messe, la croupe verdâtre de Satan était couverte de crachats. Les malades passent en se courbant sous la table de granit afin de se guérir de leurs infirmités, et, pour compléter la cure, avant de partir, ils crachent en signe de mépris sur la bête diabolique ». THEURIOT, André, *La Revue des deux mondes*, 1881.

23. Ainsi, le tombeau de saint Dizier, évêque fondateur de la ville du même nom, passait pour guérir les malades mentaux qui le traversaient à l'aide d'un passage étroit. À Saint-Just-de-Valcabrière, en Haute-Garonne, au pied des Pyrénées et de Saint-Bertrand-de-Comminges, dans un des principaux sanctuaires de l'Occitanie romane, le tombeau de saint Just, dans le chœur, surplombant l'autel majeur, repose sur une cellule dans laquelle les malades pouvaient passer une nuit en prière afin de bénéficier de l'aura de sainteté. Enfin, à Saint-Menoux, dans l'Allier, adossé à un autel, le tombeau de saint Menoux, en forme de sarcophage ajouré est pourvu d'une ouverture circulaire par laquelle on passer la tête des simples d'esprit.

24. TEMPIER, Dauphin, « Pièces relatives... », art. cit., p. 10, comptes du chapitre en 1491 : « Item d'avoir poyé pour le déjeuner de missires Guillaume Le Boulch et Rolland Le Louam pour avoir parer les reliques et chief monsieur saint Yves d'aler processionnellement à Kermartin le premier jour d'anpvril ». Cf. COUFFON, René, « Chapelles, autels et enfeux dans la cathédrale de Tréguier », *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1931, t. LXIII p. 161-215.

2004²⁵, confirme l'existence et l'usage affecté tout spécialement à cette occasion à l'oratoire du cimetière de Minihy-Tréguier. En revanche, et curieusement, le récit du prêtre ne mentionne pas le rituel du passage sous le tombeau...²⁶.

Sous la Révolution, le saccage de la cathédrale et des principaux monuments des environs de la ville par le bataillon d'Étampes est sans doute la cause de la disparition du gisant de saint Yves sur le « tombeau » de Minihy Tréguier. L'oratoire qui l'abritait, considéré comme menaçant ruine et gênant l'allongement de la nef et la reconstruction du clocher à l'ouest, fut démoli en 1823. C'est probablement à cette époque que fut alors creusée la cavité qui se trouve aujourd'hui au milieu de la table du tombeau, devant permettre lors du pardon d'y poser le chef reliquaire de saint Yves, que les fidèles auraient pu effleurer en passant à travers la masse du tombeau. En fait cet usage ne semble pas avoir été mis en pratique.

Le rôle déterminant du chapelain et du chapitre de Tréguier

Yves Le Du, le chapelain

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le bénitier de la porte sud de la chapelle porte deux fois les armes d'Yves Le Du (fig. 4), chapelain de saint Yves de Kermartin vers 1445²⁷. Selon le procès-verbal de 1601, ces armoiries surmontaient également la porte piétonne de l'entrée du manoir de la chapellenie, au sud de la chapelle, tandis que l'arc de la porte charretière portait les armes de Kermartin²⁸. Enfin ces mêmes armoiries se retrouvent sur trois des cheminées du manoir²⁹. La présence de ces armoiries situe l'importance et l'implication de ce personnage, issu d'une famille de la noblesse

25. Cf. PROVOST, Georges, « Le rituel du pardon de Saint-Yves (xvi^e-xx^e siècle) », dans CASSARD, Jean-Christophe et PROVOST, Georges (dir.), *Saint Yves et les Bretons. Culte, images, mémoire (1303-2003)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 257-272.

26. *Id.*, *ibid.*, « [...] Lorsque la procession est arrivée à l'église de saint Yves, on dépose le brancard, sur lequel est posé le chef du saint ainsi que son bras et celui de saint Tugdual, dans un petit oratoire construit exprès dans le cimetière. Les reliques n'entrent jamais dans l'église et un prêtre reste à les garder dans les lieux où elles sont placées [...] ». Même s'il est évident que le « tombeau » a été expressément conçu à la fin du Moyen Âge pour le rite du « passage », il est fort possible qu'à l'époque moderne le clergé n'ait fait que tolérer cette pratique. Malgré l'abondance des photographies qui représentent ce rituel à la fin du xix^e siècle, il est troublant de constater qu'on n'y voit jamais apparaître les autorités religieuses...

27. Le Du (ou Le Noir) : « De sable à la fasce d'argent accompagné de trois coquilles de même ». Ces armes ont été découvertes et identifiées par M^{me} Marie-Yvonne Gallais qui a fait le rapprochement avec celles présentes sur les cheminées de la chapellenie.

28. TEMPIER, Dauphin, « Pièces relatives... », art. cit., p 57, procès-verbal de 1601, « [...] serions ausy condescendu jusques à la maison de ladicté chapellenie, distante de la dite grande chapelle de trente pieds seulement et nous a esté monstré, au-dessus de la porte de la court de ladicté maison, ung ecusson en bocce en la pierre des pleins armes de ladicté maison de Kermartin, et au-dessus de la petite porte, les armes de maistre Yves Nigri qui auroict été chapelain de ladicté chapellenie [...] ».

29. Voir l'article de Geneviève Le Louarn-Plessix sur la chapellenie dans le présent volume.

de Trédarzec, dans la reconstruction de la chapelle de Kermartin. Les recherches d'archives récentes de Thierry Hamon ont montré qu'Yves Le Du reconstruit entre 1441 et 1443 le manoir de la chapellenie, période également confirmée par une campagne de dendrochronologie effectuée en 2017 qui a livré une fourchette de mise en œuvre des bois entre 1435 et 1441³⁰. Ces différents éléments concordants confirment donc la construction concomitante et même l'unité de conception de l'ensemble chapelle et maison de la chapellenie autour du milieu du xv^e siècle³¹. À l'évidence, le chapelain de Saint-Yves de Kermartin, doté de revenus suffisants pour faire reconstruire un confortable manoir, assorti d'une métairie, au sud de sa cour close, et d'un imposant colombier, se comportait comme un véritable petit seigneur ecclésiastique.

Jean de Lantillac, l'archidiacre

La clef de voûte de la quatrième travée de la chapelle est sculptée des armes de Jean de Lantillac, chanoine de Tréguier et archidiacre de Plougastel³² (fig. 8). Ce personnage qui tenait le deuxième rang après l'évêque, eut un rôle de premier plan à Tréguier au milieu du xv^e siècle. C'est à sa ténacité que l'on doit le rapatriement du corps du duc Jean V dans la cathédrale de Tréguier en exécution du vœu exprimé par le duc dans son testament, et ce malgré la résistance des carmes de Nantes. Il fut également étroitement associé avec les évêques successifs Jean de Ploëuc, Jean de Coëtquis et Christophe du Chastel, à la construction du cloître, et ses armoiries, « d'argent à trois quintefeilles de gueules, à la fasce de sable frettée d'or », s'y retrouvent à deux endroits³³...

Guillaume Touronce, l'official

L'écu qui orne la clef de voûte de la troisième travée porte les armes de la famille Touronce, « de gueules au chef endenché d'or chargé de trois étoiles de sable », famille mentionnée parmi les nobles de Plouzané (Finistère) dès le xiv^e siècle (fig. 9). Un de ses membres, Guillaume Touronce, était chanoine et official de Tréguier

30. *EAD., ibid.*

31. *EAD., ibid.*

32. L'archidiaconé de Plougastel qui relevait de l'évêché de Tréguier comprenait près d'une trentaine de paroisses.

33. Cf. FRANCE, abbé, *Saint Yves*, Saint-Brieuc, Imp. René Prudhomme 1893, p. 1-33. « [...] Au côté nord de la chapelle et presque au chevet, on distingue les armes de Coëtquis ; aux clefs de voûtes, quatre autres écussons, dont deux entièrement frustes. Les deux autres sont de Lantillac et de Traouwas. Ce sont sans doute les seigneurs qui ont fourni aux dépenses nécessaires pour la restauration de 1480. Jean de Coëtquis était évêque de Tréguier, et de Lantillac chanoine de la cathédrale. Les armes de ce dernier se voient encore sur un enfeu de cette église, près de la chaire, et dans l'intérieur du cloître. » ; « [...] Jean [le duc Jean V] mourut deux ans après, en son manoir de la Touche près de Nantes. Son cœur est resté dans la cathédrale de cette ville, et son corps, après neuf ans de procès, a été rendu à sa chapelle de Tréguier et placé près du tombeau de saint Yves. Il fallut toute la science et l'habileté du chanoine Jean de Lantillac, archidiacre de Plougastel, pour obliger les chanoines de Nantes à nous rendre ce précieux dépôt ».



Figure 8 – Clef de voûte aux armes de l'archidiacre Jean de Lantillac (cl. B. Bègne, Région Bretagne)



Figure 9 – Clef de voûte aux armes de l'official Guillaume Touronce (cl. B. Bègne, Région Bretagne)



Figure 10 – Vue générale depuis l'ouest (cl. B. Bègne, Région Bretagne)

au milieu du xv^e siècle³⁴. La présence des armoiries de ce personnage important, chargé de rendre la justice au nom de l'évêque, peut aussi s'expliquer en référence à « l'illustre official » que fut saint Yves au xiii^e siècle. Les armoiries de ces dignitaires sur un bénitier et sur des clefs de voûtes, seules conservées aujourd'hui parce que peu visibles ou hors d'atteinte, confirment donc bien la chronologie proposée par le style de l'architecture et qui correspond à une reconstruction massive du milieu du xv^e siècle. Les armoiries de ces trois ecclésiastiques, jointes à celles des évêques peintes sur les vitraux, formaient en quelque sorte un contrepoint significatif aux armes de la famille de Kermartin et de ses alliés et montraient que, derrière les multiples et ostentatoires marques d'honneur de la noblesse, c'est bien le clergé qui était au commandement, ce que s'empresseront de rappeler les différents évêques en invoquant le texte du testament de saint Yves lui-même³⁵.

Les travaux du xix^e siècle : la création d'un riche mobilier

Après la Révolution, la chapelle en piteux état, affectée dès 1795 au culte pour la commune de Minihy-Tréguier, est érigée en église succursale. L'ajout d'une travée à l'ouest en 1819 répond à ce nouveau besoin, en même temps que la reconstruction de la façade occidentale et du clocher. En réemployant quelques éléments anciens, comme le garde-corps à quadrilobes du sommet, les pinacles et la flèche elle-même, la silhouette de ce nouveau clocher reprend le modèle traditionnel trégorrois (fig. 10). Toutefois, la façade en elle-même s'avère peu convaincante : la porte monumentale ancienne, remontée approximativement, ne reçut pas le bas-relief que son tympan ne laisse attendre. En outre, ses contreforts peu saillants et qui montent tout droit, sans ressauts, n'assoient pas la masse de la tour d'autant que la fenêtre ouest, mentionnée dans le procès-verbal de 1601, est remplacée par un faux œil de bœuf qui alourdit l'ensemble. Malgré ces maladresses – la redécouverte du gothique en 1820 n'est alors qu'à ses balbutiements –, il faut rendre hommage au restaurateur de l'époque d'avoir résisté à l'idée de plaquer au-devant de la chapelle une façade néoclassique, mais sans doute l'aura de saint Yves y a aidé.

34. L'official est un chanoine qui rend la justice au nom de l'évêque. Guillaume Touronce, chanoine et official de Tréguier, est mentionné en 1453 dans une enquête pontificale sur la paroisse de Plounérin : « À l'Archidiacre de Plougastel [il s'agit de Jean de Lantillac] et Guillaume Ansquer, chanoine de Tréguier. Yves Auffret, cleric de Léon, 22 ans, noble, ayant rapporté au Pape que Hervé Barazer, recteur de Plounérin (diocèse de Tréguier), avait comme concubine une femme mariée dont il avait des enfants, et qu'il s'obstinait à garder malgré les avertissements de Jean, son évêque, et de l'official, Guillaume Touronce, il les charge d'examiner la chose, de priver le dit Barazer de sa paroisse et de la donner à Auffret ». PEYRON, abbé, « Actes du saint siège concernant les évêchés de Quimper et de Léon », *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1915, notice 800, p. 189 (Lat. 485, fol. 276).

35. Cf. Thierry Hamon, « Le Testament de saint Yves », dans le présent volume.



Figure 11 – Intérieur, vue biaisée du chœur avec le maître-autel de Jean Larhantec (cl. B. Bègne, Région Bretagne)



Figure 12 – Maître-autel, signature de Jean Larhantec (cl. B. Bègne, Région Bretagne)



Figure 13 – Crédence liturgique du chœur, xv^e siècle (cl. B. Bègne, Région Bretagne)

Les interventions effectuées à partir du milieu du XIX^e siècle furent plus heureuses. Tout d'abord, la sacristie, ajoutée contre le flanc sud en 1853, est construite dans un style néo-gothique sobre qui s'intègre discrètement entre deux contreforts. Dans les années 1860, l'afflux des dons des fidèles et l'implication du clergé et du maire, le comte Aymar de Roquefeuil, résidant sur le domaine du Bilo au nord de la commune, déclenchent une restauration générale de l'intérieur de la chapelle. Celle-ci commence par l'installation de riches vitraux réalisés par l'atelier du Carmel du Mans et en particulier de la maîtresse-vitre consacrée à la vie de saint Yves. L'enrichissement et le renouvellement du mobilier se poursuit en 1872 avec la commande du maître-autel à l'architecte Claude-Joseph Lageat (fig. 11). Ce dernier conçoit une œuvre spectaculaire qui prend comme modèle l'autel des saints anges du Folgoët, réalisation majeure de la sculpture gothique du XV^e siècle en Bretagne, et confie la réalisation au très talentueux sculpteur Jean Larhantec de Morlaix. Les anges présentent ici le nom ou les armoiries des différents personnages ayant témoigné lors de l'enquête pour la canonisation de saint Yves en 1347. La prédelle qui illustre, d'un côté, le thème de la parabole du cep de vigne³⁶ et, de l'autre, la Cène, est ponctuée de quatre anges céroféraires, dont le principe évoque une disposition propre aux autels médiévaux. Elle encadre un monumental tabernacle et dais d'exposition, chef d'œuvre de Jean Larhantec qui l'a d'ailleurs signé sur la plinthe du côté droit de l'autel (fig. 12). Là encore, c'est sans doute le Folgoët et en particulier les élégants dais ajourés du porche des apôtres, à l'origine de tant d'imitations dans les enclos léonards, qui ont pu servir de modèle³⁷. Quant à la très belle crédence liturgique qui jouxte l'autel à sa droite, on serait tenté au premier abord de l'attribuer au maître morlaisien et de la rattacher aux travaux du XIX^e siècle³⁸... En réalité les légères différences de style et surtout de patine ainsi que les traces d'une ancienne polychromie dans les fonds permettent d'y voir sans doute le seul vestige, avec le bénitier de la porte sud, de l'ancien mobilier de la chapelle du XV^e siècle (fig. 13).

Jean-Jacques RIOULT
conservateur en chef du patrimoine
Inventaire du patrimoine culturel, Région Bretagne

36. Parabole du cep de vigne : « Je suis le vrai cep et mon Père est le vigneron [...]. Je suis le cep, vous êtes les sarments », Jean, 15.

37. Jean Larhantec, alors au sommet de son art, réalise deux plus tard, en 1874 un extraordinaire calvaire dans le cimetière de Plourin-Ploudalmézeau (Finistère)

38. C'est sans doute au même Jean Larhantec qu'il faut attribuer la très belle croix du cimetière, qui porte les armes de la famille de Roquefeuil et de ses alliés.

